



**Ensemble  
pour vaincre  
les maladies rares**

# BALADE SOLIDAIRE

## 22 juin 2025



au profit de  
**l'Association Fragile X France**

**RENDEZ-VOUS À  
LANGENSULTZBACH**

SALLE SOCIO-CULTURELLE/ECOLE

Départs de 9h à 11h30

Nous remercions chaleureusement la commune de Langensultzbach.

# Ensemble pour vaincre les maladies rares

2 parcours de 4 km et 10 km

**Horaires des départs : De 9h à 11h30**

**Lieu de départ : LANGENSOULTZBACH**

Salle Socio-culturelle/Ecole - 1 Rue de Nehwiller - 67360 LANGENSOULTZBACH

**Parcours pédestres : 4 km\* et 10 km**

\* Accessible aux personnes à mobilité réduite

**Parcours cyclistes et équestres : 4 km et 10 km**

**Durée :** De 1h à 2h30

**Dons :** Montant des dons au profit de l'Association soutenue

**Cérémonie de remise des dons :** 15 heures

**Restauration et buvette** pour tous

**Animations :**

- Balades à dos d'âne
- Animation musicale avec Pauline

**Parrainage :**

- Pauline, Chanteuse

En marchant pour l'association Fragile X France, chaque marcheur contribuera à financer l'organisation du Week-end des familles. Entre 150 et 200 participants sont au rendez-vous chaque année, pour partager des activités telles que : La formation avec des conférences animées par des professionnels, le répit avec la prise en charge des jeunes par des éducateurs permettant aux parents de profiter pleinement du week-end et d'avoir des échanges de qualité entre eux, des activités adaptées pour les jeunes leur permettant de socialiser et d'enrichir les conversations au sein de leur famille.

Le syndrome de l'X fragile est dû à une anomalie d'une partie de l'ADN du chromosome X, dans et à proximité du gène FMR1 (pour Fragile X Mental Ribonucleoprotein 1). Le chromosome présente alors une cassure sur un de ses bras - une zone « fragile ». Lorsque le gène FMR1 est modifié, il est responsable de signes cliniques organisés en différents syndromes.

**Vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% !**

Exemple : pour 100 euros de don, vous pouvez déduire 66 euros de vos impôts.

Un reçu fiscal sera établi sur demande pour les dons à partir de 10 euros.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.fondation-groupama.com](http://www.fondation-groupama.com)

ou sur  Fondation Groupama

